

François **DINEUR**
Reynald **GEMY**
Morgane **MARC**
Mickaël **ENGUERRAND**
Céline **MADRALA**
Natacha **MESNILDREY**
Lucie **PERRIER**

Associés

**COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
11 rue Samuel Bochart
14000 CAEN**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASKIL AUDIT NORMANDIE, Experts-comptables et Commissaires aux comptes

Campus EffiScience, 1 rue du Bocage, 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 – Mail. : contact@askil.fr

www.askil.fr

SAS AU CAPITAL DE 1 541 300 € INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION DE ROUEN-NORMANDIE ET MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN. RCS CAEN B 478 606 205 00035 – NAF 6920Z – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 86 478 606 205 AGREMENT OF 251 401 999 14

membre du groupement

ABSOLUCE INAA
CONSEILS D'ENTREPRENEURS GROUP

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de l'Association Comité Départemental du Calvados de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental du Calvados de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 2.1.3 Changement de méthode comptable » et « 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers » de l'annexe des comptes annuels concernant sur le changement de méthode comptable dû à la 1^{ère} application du règlement ANC 2022-04. Ce dernier prévoit la présentation dans l'annexe des comptes annuels de l'état séparé synthétique des avantages et ressources provenant d'un Etat étranger, d'une personne morale étrangère, d'un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ou d'une personne physique non résidente en France.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et par destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note « 4.1 Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) » et « 4.7 Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) » de l'Annexe aux comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié les modalités retenues pour l'élaboration du Compte de Résultat par Origine et Destination et du Compte d'Emploi des Ressources. Et nous nous sommes assurés que ces notes de l'Annexe des comptes annuels fournissent une information appropriée et conforme aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

Contributions financières

La note « 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public » et la note « 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie » présente notamment les contributions financières réparties telles qu'indiquées dans la note « 4.1 Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ». Nous nous sommes notamment assurés du rapprochement entre les produits liés aux legs et assurances vie comptabilisés et les différentes pièces probantes transmises par le Bureau National de la Ligue contre le Cancer et du correct traitement comptable de ces opérations.

Aides financières

Nos travaux ont notamment consisté à rapprocher les décisions d'attribution des aides financières accordées par les Conseils d'administration réunis en 2023 avec les enregistrements comptables.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Colombelles, le 02 avril 2024
Le Commissaire aux comptes
SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE



Reynald GEMY

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN 2023

Actif	brut	amortissements & provisions	net	2 022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 972,00	33 972,00	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	33 972,00	33 972,00	0	0
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	565 560,38	168 671,09	396 889,29	413 572,03
Terrains			-	
Constructions	516 548,97	121 019,79	395 529,18	410 963,98
Installations techniques, matériel et outillages ind.			-	
Autres immobilisations corporelles	49 011,41	47 651,30	1 360,11	2 608,05
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes			-	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	629 090,96	-	629 090,96	609 692,96
Participations et créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)				
Autres titres immobilisés	629 090,96		629 090,96	609 692,96
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE => TOTAL I	1 228 623,34	202 643,09	1 025 980,25	1 023 264,99
STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises			-	
AVANCES, ACOMPTES / COMMANDES	-	-	-	-
CREANCES	114 514,29	-	114 514,29	83 402,40
Créances usagers et comptes rattachés	9 496,20		9 496,20	
Autres créances	105 018,09		105 018,09	83 402,40
Legs et donations en cours de réalisation	-		-	
TRESORERIE	837 082,08	-	837 082,08	694 355,56
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités	837 082,08		837 082,08	694 355,56
Charges constatées d'avance	77 087,95		77 087,95	85 259,54
ACTIF CIRCULANT => TOTAL II	1 028 684,32	-	1 028 684,32	863 017,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL ACTIF	2 291 279,66	236 615,09	2 054 664,57	1 886 282,49
ENGAGEMENTS RECUS				
LEGS NETS A REALISER				
Legs				
Assurance-vie				

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

BILAN 2023

Passif	2023	2022
Fonds propres sans droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	1 500 080,82	1 430 565,81
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	141 510,91	69 515,01
Situation nette (sous-total)	141 510,91	1 500 080,82
Fonds propres consommables	-	-
Fonds associatif avec droit de reprise legs et donations		
Fonds associatifs résultat/contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	-	-
FONDS PROPRES => TOTAL I	1 641 591,73	1 500 080,82
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	30 085,03	45 378,22
Fonds dédiés/ subvention de fonctionnement		
Fonds dédiés/ sur autres ressources		
FONDS REPORTES ET DEDIES => TOTAL II	30 085,03	45 378,22
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 064,00	12 898,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES => TOTAL III	3 064,00	12 898,00
Emprunts et dettes financières	-	3 843,37
Emprunts et obligations convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 843,37
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes sur commandes en cours	-	-
Dettes	314 923,81	261 082,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 356,94	69 685,80
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	18 718,36	24 398,29
Dettes fiscales	3 430,00	2 834,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	194 418,51	164 163,99
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	65 000,00	63 000,00
EMPRUNTS ET DETTES sur comptes	379 923,81	327 925,45
Campus Effiscience		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	2 054 664,57	1 886 282,49

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

ASKIL AUDIT NORMANDIE

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

COMPTE DE RESULTAT 2023

Compte de Résultat	2023	2022
Cotisations	35 712,00	37 800,00
Ventes de biens et services	21 619,91	21 779,80
Ventes de biens et marchandises	19 614,91	18 934,25
- dont ventes et dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 005,00	2 845,55
- dont parrainages	485,00	1 227,55
Concours publics et subventions d'exploitation	62 251,96	53 935,64
Versements des fondateurs		
Ressources liées à la générosité du public	513 296,98	484 117,51
Dons manuels	499 086,24	474 357,28
Mécénats	14 210,74	9 760,23
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières reçues	447 283,36	418 505,60
Reprises s/amort., dépréciations, provisions et transf. charges	18 870,43	12 484,64
Utilisations des fonds dédiés	21 906,58	4 415,21
Autres produits	1 099,17	58,05
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 122 040,39	1 033 096,45
Achats de marchandises	40 338,28	25 167,74
Variation de stock de marchandises		
Autres achats et charges externes	287 539,17	213 227,52
Achats d'études et de prestations de services		
Autres achats		
Aides financières	430 010,13	457 498,81
Services extérieurs		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 840,13	6 940,22
Salaires et traitements	142 853,04	151 157,55
Charges sociales	42 635,31	45 832,16
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 682,74	18 321,15
Reports en fonds dédiés	6 613,39	21 487,78
Autres charges d'exploitation	36 800,53	36 121,82
CHARGES D'EXPLOITATION	1 010 312,72	975 754,75
RESULTAT D'EXPLOITATION	111 727,67	57 341,70
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	33 159,90	11 449,92
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
PRODUITS FINANCIERS	33 159,90	11 449,92
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés	6,66	118,06
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placements		
CHARGES FINANCIÈRES	6,66	118,06
RESULTAT FINANCIER	33 153,24	11 331,86

Experte Comptable ASKIL AUDIT NORMANDIE

1 rue du Boeage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205

COMPTE DE RESULTAT 2023

Compte de Résultat (suite)	2023	2022
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	144 880,91	68 673,56
Sur opération de gestion		3 589,45
Sur opération de capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	3 589,45
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	3 589,45
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES		
Report de ressources non utilisées des ex/antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	3 370,00	2 748,00
TOTAL DES PRODUITS	1 155 200,29	1 048 135,82
TOTAL DES CHARGES	1 013 689,38	978 620,81
EXCEDENT OU DEFICIT	141 510,91	69 515,01
Dons en nature		3 380,63
Prestations en nature		
Bénévolat	-17 060,42	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite des biens	0,00	3 380,63
Prestations en nature		
Personnel bénévole	-17 060,42	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Non affectés		

ASKIL AUDIT NORMANDIE

Expert-Comptable Commissaire aux Comptes

Campus Effiscience

1, rue du Bocage 14460 Colombelles

Tél : 02 31 46 21 71 Fax : 02 31 46 21 72

SAS au capital de 1 541 300 €

N° RCS Caen 478606205 N° FR86478606205



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	9
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.5 <i>Dettes</i>	13
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	17
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	17
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	17
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	17
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	18
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	18
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	19

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	19
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	20
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	20
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	21
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	21
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	21
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	21
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	28
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur !
	Signet non défini.	
5.2	AUTRES INFORMATIONS	28
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	28
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	29
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Financement de la recherche 321 622 €

5 programmes régionaux
8 programmes nationaux

Soins de support et bien-être : 70 200 €

Le Comité a ainsi financé 1543 séances de soins de support pour un montant de 70 200 €.
En 2023 la commission sociale s'est réunie 16 fois, elle a soutenu 48 foyers pour un montant total de 32 085 €.

Prévention et promotion des dépistages :

9 447 agendas ont été commandés par les écoles pour l'édition 2023-2024 (8 912 pour 258 écoles du Calvados et 535 pour nos partenaires).

Manifestations :

En 2023, la somme totale collectée à travers toutes les manifestations s'élève à 184 825 €.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

L'association a appliqué pour la 1ère fois, le règlement ANC 2022-04 qui prévoit la présentation dans l'annexe des comptes annuels de l'état séparé synthétique des avantages et ressources provenant d'un Etat étranger, d'une personne morale étrangère, d'un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ou d'une personne physique non-résidente en France.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	33 972			33 972
Immobilisations corporelles	565 560			565 560
Immobilisations financières	609 693	19 398		629 091
Total	1 209 225	19 398	0	1 228 623

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	19 398	0
Contrat de capitalisation	16 858	
Titres CE	2 540	
Total	19 398	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	33 972			33 972
Amort.Immobilisations corporelles	151 988	16 683		168 671
Amort.Immobilisations financières				
Total	185 960	16 683	0	202 643

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	609 693	19 398		629 091
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	609 693	19 398	0	629 091

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	9 496	9 496	
→ Autres Créances	105 018	105 018	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	77 088	77 088	
Total	191 602	191 602	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	104 400	104 400			
Contrat de capitalisation	524 691	524 691			
Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières					
Total	629 091	629 091	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	244 351	
Livrets et comptes épargne	592 731	33 160
Comptes à terme		
Total	837 082	33 160

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		2 640
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Subvention à recevoir	30 000	60 000
Ligue Nationale recherche	26 453	20 000
Divers	10 771	762
Dons à recevoir	37 794	
→		
→		
Disponibilités		
Total	105 018	83 402

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Recherche / Thèse 2023		61 666
Recherche / Thèse 2024	55 712	16 667
Assurance	293	277
Stock t shirt - pins revente	964	6 531
Divers	119	119
Recherche / Thèse 2025	20 000	
Total	77 088	85 260

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 430 566	69 515	16 706					1 500 081
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	69 515	-69 515	-16 706	141 511	71 424			141 511
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 500 081	0	0	141 511	71 424	0	0	1 641 592

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		34 793	34 218	6 613	10 747	30 084
Don triathlon / Activité physique	2019	1 190	615		615	0
Don Viking / Activité physique	2019	8 014	8 014		4 515	3 499
Don Viking / Activité physique	2021	4 101	4 101			4 101
Don Viking / Activité physique	2022	4 786	4 786			4 786
Don étoile cycliste / Activité physique	2022	1 143	1 143			1 143
CPME / sprot onco	2022	2 584	2 584			2 584
Septembre Or / sport enfant	2022	5 617	5 617		5 617	0
Kiabi / locaux soin support	2022	7 358	7 358			7 358
Don Viking / Activité physique	2023			719		719
Kiabi / locaux soin support	2023			5 894		5 894
Sous-Total "Dons"		34 793	34 218	6 613	10 747	30 084
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	11 160	0	11 160	0
Aide Ligue Nationale - Aide Famille	2021	15 000	11 160		11 160	0
→ ...						

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	12 898		9 834	3 064
→				
Total	12 898	0	9 834	3 064

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 357	98 357		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	22 148	22 148		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	194 419	174 419	20 000	
Produits constatés d'avance	65 000	65 000		
Total	379 924	359 924	20 000	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	3 430	2 834
→ Impôt sur les sociétés	3 370	2 748
→ Taxe sur les salaires	60	86
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	18 718	24 399
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 509	3 688
→ Caisse de retraite	1 070	1 063
→ Caisse de prévoyance	904	1 066
→ Personnel autres charges à payer	0	1 252
→ Organismes sociaux autres charges à payer		283
→ Dettes congés à payer	9 181	11 890
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 054	5 157
→ Prélèvement à la source		
Total	22 148	27 233

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	98 357	69 686
FNP - Factures non parvenues	16 405	12 086
FNP Ligue Nationale	64 393	38 330
Autres dettes fournisseurs	17 559	19 270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	194 418	164 164
Recherche et Thèses	175 590	160 453
Aides aux malades	18 749	3 622
Divers	79	89

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	014 - COMITÉ DU CALVADOS		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	706 635.86	621 035.56	601 131.95	550 849.17		
1.1 Réalisées en France	706 635.86	621 035.56	601 131.95	550 849.17		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	308 351.59	221 777.29	181 164.86	132 604.08		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	398 284.27	399 258.27	419 967.09	418 245.09		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	109 014.57	108 511.46	120 995.83	62 596.42		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	109 014.57	108 511.46	107 440.58	49 041.17		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			13 555.25	13 555.25		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	191 425.56	153 858.00	235 005.25	209 929.39		
3.1 Frais d'information et de communication	62 779.58	61 694.59	62 345.57	61 634.27		
3.2 Frais de fonctionnement	120 776.10	84 293.53	165 352.71	140 988.15		
3.3 Autres charges	7 869.88	7 869.88	7 306.97	7 306.97		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	6 613.39	6 613.39	21 487.78	21 487.78		
TOTAL CHARGES	1 013 689.38	890 018.41	978 620.81	844 862.76		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	141 510.91		69 515.01			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	-4 753.25	-4 753.25		
Réalisées en France	-4 753.25	-4 753.25		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-11 838.91	-11 838.91	3 380.63	3 380.63
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	-16 592.16	-16 592.16	3 380.63	3 380.63

RESSOURCES	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-940 861.79	-940 861.79	-847 464.62	-847 464.62
1.1 Cotisations sans contrepartie	-35 712.00	-35 712.00	-37 800.00	-37 800.00
1.2 Dons, legs et mécénat	-513 296.98	-513 296.98	-484 117.51	-484 117.51
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-391 852.81	-391 852.81	-325 547.11	-325 547.11
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-120 345.96		-132 631.35	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-485.00		-1 227.55	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-109 725.36		-124 960.66	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-10 135.60		-6 443.14	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-62 251.96		-53 935.64	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-9 834.00	-9 834.00	-9 689.00	-9 689.00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-21 906.58	-10 746.58	-4 415.21	-4 415.21
TOTAL	-1 155 200.29	-961 442.37	-1 048 135.82	-861 568.83

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	16 592.16	16 592.16	-3 380.63	-3 380.63
Bénévolat	16 592.16	16 592.16		
Prestations en nature				
Dons en nature			-3 380.63	-3 380.63
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	16 592.16	16 592.16	-3 380.63	-3 380.63

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Néant

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

Néant

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	337 558	293 545
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Manifestations		0
Ventes	480	720
Activité de récupération	1 520	1 618
Produits financiers	33 160	18 214
Autres produits affectés aux missions sociales	19 135	11 450
Total	391 853	325 547

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.2 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Parrainage et recherche partenariat	485	1 228
Contributions financières sans contrepartie	109 725	124 961
Autres produits des activités annexes	1 099	58
Transfert de charges	9 036	2 796
Produits exceptionnels		3 589
Total	120 345	132 632

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	9834	9689
Total	9834	9689

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	21 907	4 415
Total	21 907	4 415

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction d'une règle d'affectation préétablie. Elle garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2014 avec effet au 1^{er} septembre 2014, avec des avenants validés par délibération du Conseil d'Administration du 7 juillet 2016, du 21 octobre 2016, du 30 juin 2017, du 19 décembre 2018 et et septembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Autres achats et charges externes	100 643	102 073	84 824	287 540 0 0 0 0
Total	100 643	102 073	84 824	287 540

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	23 186	19 677
Actions d'information, de prévention et de dépistage	76 514	47 447
Actions de formation		
Actions de recherche	13 912	1 968
Actions de société et politique de santé		1 968
Frais d'appel aux dons et legs		35 418
Frais de fonctionnement (dont communication)	71 877	90 513
Total	185 489	196 991

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	93 384	83 114
Actions d'information, prévention, dépistage	186 941	80 923
Actions de formation	559	726
Actions de recherche	26 370	13 140
Actions autres	1 096	3 261
Total	308 350	181 164
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	54 396	37 406
Actions d'information, prévention, dépistage		1 120
Actions de formation		
Actions de recherche	343 888	381 441
Actions autres		
Total	398 284	419 967

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	62 780	62 345
Frais de gestion	107 796	152 932
Impôts et taxes	2 648	2 329
Cotisation statutaire 10 %	9 866	9 751
Charges financières	236	867
Dotations aux amortissements	7 634	6 440
Formations administratives	467	341
Total	191 427	235 005

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	6 614	21 488
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	6 614	21 488

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	16 592	37 068
Prestation	Tarif négocié		3 381
Autres (à préciser)			
	Total	16 592	40 449

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfiques	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
31 263						9 075				40 338
100 642				102 072		84 825				0
31 726	398 284									287 539
3 505						3 336				430 010
87 498						55 356				6 841
26 114						16 521				142 854
7 873						8 810				42 635
										16 683
										0
19 731				6 943		10 127			6 613	6 613
						7				36 801
										7
										0
						3 370				0
										3 370
308 352	398 284	0	0	109 015	0	191 427	0	0	6 613	1 013 691

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	4 753		11 839		16 592
TOTAL	4 753	0	11 839	0	16 592

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 280
Total	5 280


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ ...	0
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ...	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	014 - COMITÉ DU CALVADOS	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		621 035.56	550 849.17
1.1 Réalisées en France		621 035.56	550 849.17
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>221 777.29</i>	<i>132 604.08</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		93 384.94	80 024.93
Soins de supports		93 384.94	80 024.93
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		100 366.67	36 096.35
Prévention primaire		17 581.06	3 319.61
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		559.00	726.25
Actions de société et politique de santé		1 096.19	3 261.09
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		26 370.49	12 495.46
Congrès-symposiums-réunions			
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>399 258.27</i>	<i>418 245.09</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		55 369.98	35 684.31
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			1 120.00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		343 888.29	381 440.78
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		108 511.46	62 596.42
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		108 511.46	49 041.17
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			13 555.25
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		153 858.00	209 929.39
3.1 Frais d'information et de communication		61 694.59	61 634.27
Frais d'information et de communication externe		61 694.59	55 252.96
Frais d'information et de communication interne			6 381.31
3.2 Frais de fonctionnement		84 293.53	140 988.15
Frais de gestion		71 312.99	128 566.97
Formation administrative		467.15	340.94
Impôts et taxes		2 647.66	2 329.42
Cotisation statutaire 10%		9 865.73	9 750.82
3.3 Autres charges		7 869.88	7 306.97
Charges financières		235.86	867.09
Dotations aux amortissements		7 634.02	6 439.88
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		883 405.02	823 374.98
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		6 613.39	21 487.78
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		71 423.96	12 466.07
TOTAL		961 442.37	857 328.83
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		-4 753.25	
Réalisées en France		-4 753.25	
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		-11 838.91	3 380.63
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL		-16 592.16	3 380.63
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		20 912.57	
=- Utilisation		10 746.58	575.21
=+Report		6 613.39	21 487.78
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		16 779.38	20 912.57

	014 - COMITÉ DU CALVADOS	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-940 861.79	-847 064.62
1.1 Cotisations sans contrepartie		-35 712.00	-37 800.00
1.2 Dons, legs et mécénat		-513 296.98	-483 717.51
Dons manuels non affectés		-374 860.59	-333 819.98
Dons manuels affectés		-124 225.65	-140 137.30
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-14 210.74	-9 760.23
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-391 852.81	-325 547.11
Manifestations			
Ventes (dont abonnement à vivre)		-480.00	-720.00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération		-1 520.00	-1 618.00
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-19 134.91	-18 214.25
Autres produits affectés			
Produits financiers		-33 159.90	-11 449.92
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-337 558.00	-293 544.94
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-9 834.00	-9 689.00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-10 746.58	-575.21
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-10 746.58	-575.21
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-961 442.37	-857 328.83
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-961 442.37	-857 328.83
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		434 032.99	405 418.99
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		71 423.96	12 466.07
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		16 682.74	16 147.93
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		522 139.69	434 032.99
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		16 592.16	-3 380.63
Bénévolat		16 592.16	
Prestations en nature			
Dons en nature			-3 380.63
TOTAL		16 592.16	-3 380.63

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public								
Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000002	31/07/2015	ACH LOCAUX BATIMENT	14 436.48				963.19	963.19
IM000003	31/07/2015	ACH LOCAUX BATIMENT	35 640.06				1 425.80	1 425.80
IM000004	31/07/2015	ACH LOCAUX BAT MENUI	24 361.56				974.46	974.46
IM000005	25/04/2017	3 FENETRES GRENIER	2 130.08				94.35	94.35
IM000006	19/05/2017	FENETRE BUREAU PREVE	1 201.69				52.77	52.77
IM000007	28/06/2019	FENETRE BUREAU TRIQU	3 989.22				159.59	159.59
IM000008	04/09/2015	TRAVAUX DIVERS AMENA	5 358.03				534.84	534.84
IM000009	09/09/2015	MISE EN RESEAU TELEP	1 079.64				107.45	107.45
IM000010	18/09/2015	INSTALLATION TELEPHO	1 028.62				103.65	103.65
IM000011	04/12/2015	PLAQUE SIGNALETIQUE	860.40				85.89	85.89
IM000013	22/07/2016	5 EXTINGCTEURS BUREAU	573.40				57.60	57.60
IM000014	09/08/2016	MISE NORME INFORMATI	9 396.78				935.96	935.96
IM000015	23/03/2017	STORES ACCUEIL	1 114.54				77.75	77.75
IM000016	30/09/2020	BLOT- interphone	1 259.78				249.34	249.34
IM000017	04/09/2015	TRAVAUX DIVERS PLOMB	1 813.20				72.50	72.50
IM000018	03/11/2015	PLOMBERIE LAVE MAIN	1 116.77				44.66	44.66
IM000019	25/08/2016	MISE AUX NORMES ELEC	3 416.20				136.80	136.80
IM000020	28/08/2015	TRAVAUX VELUX ETANCH	1 890.33				75.64	75.64
IM000021	04/09/2015	TRAVAUX DIVERS PEINT	4 503.29				258.59	258.59
IM000022	09/01/2017	PEINTURE ACCUEIL	4 374.00				328.57	328.57
IM000043	21/12/2020	LNCC-1 PC PORTABLE D	842.00				274.14	274.14
IM000044	21/12/2020	LNCC-1 PC PORTABLE D	988.00				321.68	321.68
IM000045	31/07/2015	ACH LOCAUX BATIM STR	364 521.12				7 290.88	7 290.88
IM000046	31/07/2015	ACH LOCAUX BAT CHARP	12 180.78				523.51	523.51
IM000047	31/07/2019	REFECTION TERRASSE	16 283.32				651.41	651.41
IM000048	19/09/2019	REFECTION TERRASSE B	1 445.68				57.85	57.85
IM000049	19/11/2019	MAIN COURANTE TERRAS	2 574.00				171.75	171.75
IM000050	04/07/2022	ORDINATEUR ANGELIQUE	872.05				290.68	290.68
IM000051	13/12/2022	ORDINATEUR BETTY	1 301.17				361.44	361.44
			520 552.19					16 682.74

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	7	962	0.58	8 427
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	1	128	0.08	1 123
réunions...	7	617	0.38	5 409
Organisation de manifestations	3	25	0.02	222
Communication, démarches auprès des médias	3	141	0.09	1 238
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				-
Autres.	5	73	0.04	642
Total	44	1 947	1.18	17 060

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	8	7 701	4
Total	8	7 701	4

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	12 131
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	12 131

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 4 464 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.